



ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

délinquance

Question écrite n° 58514

Texte de la question

M. André Aschieri souhaite attirer l'attention de Mme la garde des sceaux, ministre de la justice, sur la nécessité d'accroître la prévention des jeunes contre la violence et les risques d'incarcération. Afin d'aider les jeunes en difficulté, la prévention doit permettre de les sensibiliser à la réalité de la détention afin de prévenir autant que possible leur incarcération. Il est possible, par exemple, de créer des centres de formation et d'information éducatives et préventives afin de promouvoir la citoyenneté et le civisme, d'éviter l'incarcération par la prévention précoce de la délinquance, de lutter contre la récidive et de travailler à la réinsertion des jeunes en difficulté. Aussi, il lui demande quelles sont les mesures qu'entend prendre le Gouvernement afin de faciliter cette politique de prévention.

Données clés

Auteur : [M. André Aschieri](#)

Circonscription : Alpes-Maritimes (9^e circonscription) - Radical, Citoyen et Vert

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 58514

Rubrique : Jeunes

Ministère interrogé : justice

Ministère attributaire : justice

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 5 mars 2001, page 1329